Publié et édité par
Geo. A. WEISSE & Co.,
R. WEISSE, R. BAKER.
Rue de Chartres No. 88, entre Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 18 FEVRIER.

ABONNES A LA SEMAINE.

Les personnes de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.

Le rapport annual des directeurs du chemin de fer des Opelousas a paru dans les journaux de Baton Rouge. Nous prenons un tel intérêt à ce railway, la seule grande voie de communication vraiment louisianaise, que nous accueillons avec empressement tout ce qui y a rapport.

Les travaux sont poussés avec toute l'activité que comportent les difficultés du terrain et les moyens de la compagnie. La direction a triomphé l'année dernière de quelques uns des embarras qui lui avaient causé tant d'inquiétude en 1853 et 1854. Il avait fallu s'endetter pour acheter des rails, des locomotives, etc., et malheureusement les bons de la compagnie ne pouvaient être négociés qu'à un taux ruineux. Tout a été réglé et le crédit de la compagnie est établi sur de solides bases. Celle-ci a obtenu l'argent qui lui fallait pour payer ses fournisseurs en vendant quelques uns des bons de l'Etat et en empruntant sur ceux de la ville.

La voie aboutissant bayou Boeuf dans le courant de mois de mai. Ce bayou a des rives qui n'offrent 5 à 6 pieds seulement au-dessus de la marée; sa largeur est de plus de 60 pieds et il a en moyenne une profondeur de quinze pieds au moins. De l'endroit où le chemin aboutira sur le bayou Boeuf à l'entrée de la baie de l'Atchafalaya il n'y a que quarante-cinq milles. Entre Opelousas et l'extrémité du railway la distance sera de 145 milles; pour le franchir quelques heures suffiront, de sorte que les voyageurs prendront plutôt cette voie que celle du Mississippi.

La distance de la Nouvelle-Orléans au bayou Boeuf est de soixante-treize milles, dont cinquante-deux milles; de Terrebonne à Terrebonne, trois milles; de Terrebonne à Tigerville, sur le bayou Black, douze milles; de Tigerville au bayou Boeuf, sept milles. La voie traverse de riches paroisses sucrières dont les sucres, les mélasses et les autres produits arriveront à la Nouvelle-Orléans par les voies ordinaires.

Avec le produit des bons de l'Etat et de la ville, avec celui des taxes établies en faveur du chemin dans plusieurs paroisses, le montant du encore sur les actions et les fortes recettes que perçoit déjà la compagnie, les travaux seront indubitablement menés à bonne fin.

Le plan que s'était tracé la direction au commencement de 1855 est maintenu. Le railway sera terminé jusqu'au Bayou Boeuf et ne sera repris qu'à la Nouvelle-Ibérie pour aller aboutir à Washington en traversant les paroisses Lafayette et St-Landry. Entre le bayou Boeuf et la Nouvelle-Ibérie les communications par eau sont très faciles. Lorsqu'il n'en est pas de même entre la Nouvelle-Ibérie et Washington, la compagnie a donc jugé à propos de ne pas entreprendre pour le moment, entre le bayou Boeuf et la Nouvelle-Ibérie, de pousser les travaux avec plus d'ardeur que ceux de l'autre côté de ce dernier point. Les habitants de Lafayette et de St-Landry sont d'ailleurs animés des meilleures dispositions pour la prompte exécution de la voie à travers ces deux paroisses, à souscrire largement. Les moyens de communication leur manquent et le railway sera pour eux un véritable bienfait. La difficulté qu'ils ont éprouvée l'année dernière à transporter leurs récoltes à la Nouvelle-Orléans leur a causé de très grandes pertes et ils désirent ardemment que le service vienne enfin mettre un terme à leurs embarras en leur offrant un moyen facile et rapide d'expédier leurs sucres sur notre marché. Si néanmoins les ressources de la compagnie venaient à augmenter, les travaux seraient continués de ce côté de la baie de Berwick.

Voici ce dont se compose l'actif de la compagnie, le montant non payé sur les actions, $195,136 57; arrérages de taxes de paroisses, y compris celle de la Nouvelle-Orléans, $476,475 15; bons de la ville, $99,000; excédant de la valeur au pair des bons de la ville sur le montant pour lequel ils ont été donnés en garantie, $477,822 16, faisant un total de $1,250,434 08. Le chiffre ci-dessus représente le matériel de la compagnie ou la souscription de l'Etat qui, devant, selon la loi, s'élever au quart des actions prises et payées par le public, dépend complètement de celles-ci.

Le chemin lui-même sera offert en garantie pour une valeur de $2,500,000 aux capitalistes qui négocieront les bons de la compagnie. Il reste encore $1,750,000 à trouver à placer: si elles étaient prises, la souscription de l'Etat s'accroîtrait de $440,000, ce qui ajouterait $2,200,000 aux ressources de la compagnie. L'actif brut de celle-ci dépasserait $6,000,000, mais ce n'est pas un actif réalisable.

Somme toute, la situation de la compagnie est extrêmement encourageante.

M. HUFTY.

La résolution qui destitue de ses fonctions M. Hufty, shérif de la paroisse d'Orléans, a été adoptée samedi par la Chambre, après un débat extrêmement animé. Quarante-cinq représentans se sont prononcés pour l'adoption et vingt-deux contre la résolution. Celle-ci est ainsi conçue :

Attendu que le droit de suffrage et l'inviolabilité du scrutin sont les seules bases du gouvernement républicain; et attendu que ce grand palladium de la liberté américaine a été foulé aux pieds aux dernières élections générales tenues à la Nouvelle-Orléans, le 4 novembre 1855, pendant le cours desquelles l'expression de la volonté populaire a été illusoire, tant par suite des commissaires d'élection prévaricateurs, qui se sont arrogé le droit de priver les votants de leurs franchises électorales, et qui ont imposé d'autres qui ne le méritaient pas, et qui ont usé de fraude, non seulement par l'intimidation, la violence et l'effusion de sang écarté des polls des citoyens paisibles, mais encore après la clôture des polls qui détruit plus de 1,300 votes légaux reçus par les commissaires, ce dont peut témoigner la Nouvelle-Orléans tout entière; attendu que ces faits ont été portés à la connaissance de la Législature par des investigations judiciaires et par des communications de l'Exécutif; et attendu que le dernier gouverneur de cet Etat a pressé la Législature d'exercer le mal à sa manière et d'avant les mêmes, par des moyens les plus énergiques et les plus souverains;

Et attendu que la Législature est constituée par la loi suprême le grand cœr d'instruction de l'Etat, pour la protection du droit électoral contre le tumulte, la violence ou d'autres coupables prétentions, et pour la défense de la liberté constitutionnelle du peuple, sujet fort au-dessus des matières qui sont habituellement dévolues aux investigations judiciaires, qui en est entièrement indépendant et qui ne doit pas être confondu avec des droits individuels à un office; et attendu que par l'article 97 de la Constitution, les deux Chambres ont le pouvoir de décider à la majorité la révocation de certains officiers civils dont la destitution n'a pas été prévue autrement par la Constitution; et attendu qu'il est indubitablement établi à la satisfaction de la législature que les droits constitutionnels des citoyens de la Nouvelle-Orléans ont été grossièrement violés dans la dernière élection du 4 novembre; et attendu qu'il est pareillement et en réalité par le Sénat et la Chambre des Représentans de la Louisiane assemblés en assemblée plénière, et délibérant à huis clos, que Jessie Hufty, commissaire du district de la paroisse d'Orléans, soit et est révoqué du dit office de shérif.

Il adressera une copie de cette adresse soit présentée au Gouverneur de cet Etat, conformément à la Constitution, afin qu'il en ait son plein et entier effet.

La résolution maintenant portée devant le Sénat, adoptée, il est pas douteux que pareille assemblée le vote. Quant à la ratification du gouverneur elle est d'avance certaine, et celui-ci désignera immédiatement le successeur de M. Hufty. Mazimoline ne n'est pas probable que le shérif actuel cède sa place sans saisir les tribunaux de la question constitutionnelle.

TEXAS.—Le steamer *Louisiana* étant arrivé hier des journaux du Texas jusqu'au 7 courant. Le coton continue à arriver en grande quantité dans les ports de mer. Quant à l'immigration elle se porte de préférence dans l'Ouest de l'Etat. Un individu nommé John Crosby a été trouvé pendu dans une prairie.—La Législature a accordé une pension à Mme Elizabeth Crockett, veuve du héros Davy Crockett. Elle a également vote un lot par lequel elle cède l'île du Bouchon, située dans la baie de Galveston, à la ville de ce nom ainsi qu'un lot de prolongement fluviatile pour la construction des ponts, jetées et autres ouvrages du chemin de fer de San Antonio et du golfe du Mexique.—Mgr Odin a Corpus Christi de grands projets pour faire la fabrique du sel du grand lac adjacent d'exploitation solaire.

Nous avons eu aujourd'hui le plaisir de recevoir de M. Fouques, professeur de langues modernes au Collège Commercial de Bolliac, rue du Canal, No. 104, un prospectus pour obtenir souscription pour la publication de son ouvrage intitulé les langues vivantes. Les éléments et les dialectes sont traités à fondre dans le collège.

Dépêches Télégraphiques,
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe
D'UNE SEMAINE PLUS RECENTE.

ARRIVÉE DU CANADA.

COTON EN HAUSSE—CÉRÉALES EN BAISSE.

CONGRÈS DE LA PAIX, A PARIS.

Halifax, 17 février.—Le steamer Canada de la ligne anglaise est arrivé ce matin ici, en rouge pour Boston.

Elle a vu par ce steamer soit du 2 février et considérablement d'une semaine plus récente que ceux reçus par le Persia.

Steamship Pacific.

On n'a encore reçu aucune nouvelle du steamer Pacific.

Steamer Atlantic.—Ce steamer, de la ligne Ollanglais est arrivé de Newark à Liverpool le 31 janvier.

LA QUESTION DE PAIX PERPETUELLE.

Les ambassadeurs de Paris se la paix devisement chaque jour plus fortes.—Le Congrès devra se réunir à Paris vers le 15 février. On assure qu'il est sûr que le Prussien soit admis à y faire représenter.

Les bases du protocole de la paix ont été signées vendredi par les ambassadeurs des cinq puissances, et les conditions d'un court armistice devront être arrêtées ces jours-ci.

Une dépêche reçue à Vienne, de Russie, confirme la nouvelle annoncée par le télégraphe, annonçant quelle cent accepté, sans conditions, les propositions faites par les alliés pour le règlement des bases des négociations.

Le Congrès doit se réunir à Paris le 17 et les préliminaires du traité seront probablement réglés le 25 courant.

On assure que la Prusse refuse d'accéder aux conditions imposées par les alliés pour son admission aux conférences de la Paix, et qu'elle sera conséquemment exclue des deux conférences.

Le baron Brunow et le comte Orloff, représentant la Russie; Lord Clarendon, l'Angleterre; Delaqlle, la Sardaigne; le comte Buol, l'Autriche; le comte de Walewski, la France, et Djemil Pacha, la Turquie.

Angleterre.—La Bourse d'ouverture de la reine a été parfaitement, et pas beaucoup d'usure et pensé sous ce rapport les affaires des Etats-Unis.—*Le Lloyd* a reçu confirmation que M. Buchanan a en une entrevue au Foreign Office avec lord Clarendon, et que des paroles très aimables ont été échangées à propos de la question de l'Amérique Centrale.

Marché de Liverpool.

Liverpool, 2 fév.—Le marché est fermé à une hausse de 1/8 depuis le 1 courant. Le stock de coton est de 1,000,000 balles dont 1,000,000 balles de spéculation. Les ventes de la semaine ont atteint 50,000 balles. Le marché est fermé et ferme.

Les ventes sont comme suit: Orleans fair, 6 3/8; middling 5 13/16.—Upands fair 6d. Middling 5 11/16. Le stock dans le port est de 419,000 balles dont 253,000 balles qualities américaines.

Cotonades.

Il y a une baisse considérable pur les cotonades; les Orleans Fair Cotton Cloth est coté à 27 shellings; celle de 1 Ohio, 4 d.

La mèche a baissé; cours du blanc, de 37 sch. 6 pence à 39 3 pence, 36 pence.

Provisions.—Le beurre est en baisse, à 114 sch.; le porc aussi, sans cours; le marché est tranquille.—Lard, 47 sch.—Orleans, en baisse, sans demande, de 46 à 46 sch.

Manchester.—Les nouvelles du marché de cette ville sont moins plus favorables.

Sucre.—Sucre circulaire annonce une baisse d'un quart de pence des sucres.

Bureau des ventes.—Londres, 3 février.—Le marché se remettre: l'encaisse en espèce de la Banque d'Angleterre a diminué de 100,000 livres sterling.—A la Bourse, les consolidés étaient cotés de 90 1/4 à 90 3/4.

Marché du sucre et coton du Havre.

Havre 30 janvier.—Le marché en coton a légèrement baissé; les qualités ordinaires très-ordinaires sont cotées 5 c.

Marché de New-York.

16 février.—Notre marché est ferme, et les ventes d'aujourd'hui sont de 4500 balles. La farine est calme et aux anciens prix. Il ne se fait rien en blé. Le maïs est en demande de 2 à 3 cents. Le lard est tranquille et vendu 8 3/4 cts. La pesse est ferme.—No. 1 7 1/2 à 8 3/4.

Le riz est en faveur. Le fret est ferme.

Marché de New-York.

16 février.—Notre marché est ferme, et les ventes d'aujourd'hui sont de 4500 balles. La farine est calme et aux anciens prix. Il ne se fait rien en blé. Le maïs est en demande de 2 à 3 cents. Le lard est tranquille et vendu 8 3/4 cts. La pesse est ferme.—No. 1 7 1/2 à 8 3/4.

Le riz est en faveur. Le fret est ferme.

NOUVELLES DIVERSES.

Les Bureaux d'Europe ouverts. Paris nous sont parvenus jusqu'au 31 janvier pour l'Angleterre et jusqu'au 30 pour le continent.

L'esprit public, dit un journal de Bruxelles, est toujours dans l'attente de la grande solution espérée, mais il ne témoigne pas d'impatience. Aucune dépêche importante, aucun bruit malveillant peut ne troubler l'unanimité des renseignemens favorables à la paix. La paix! tel est le mot qui arrive de Paris, de Saint-Pétersbourg, de Vienne, de Berlin, de Londres même. En effet, les journaux publiés eux-mêmes commencent à adoucir leur langage, et s'ils ne se sont pas mis encore au ton de la presse française et allemande, ils ont du moins baissé un peu leur diapason et veulent bien reconnaître que si la Russie est sincère dans son acceptation des propositions autrichiennes, une paix honorable pour tous est dans les probabilités de la situation.

Une dépêche avait déjà annoncé la publication dans le *Journal de Saint-Pétersbourg* du 31 janvier, d'une déclaration que le gouvernement russe n'avait pas voulu aller à l'encontre du vœu unanime de l'Europe en retardant, pour des motifs secondaires, l'œuvre de la paix. La dépêche ajoutait que l'empereur, en ce réception par M. de Budberg, ministre de Russie en cette ville, d'une circulaire du comte de Nesselrode, par laquelle le chancelier fait connaître aux représentants de la Russie à l'étranger le motif de l'acceptation des propositions de l'Autriche, et leur expose les intentions relativement aux négociations futures.

Les renseignements transmis des divers ports français où s'opèrent des nombreux chargements de munitions et approvisionnements de toutes sortes pour l'armée de Crimée, font connaître que ces chargements sont suspendus. D'autre part, les lettres de Saint-Pétersbourg mentionnent un ralentissement dans les travaux que le gouvernement russe faisait exécuter le long de la Réva. Les séances du grand conseil de guerre qui se tenait à Paris sont également suspendues, et les officiers anglais qui en faisaient partie ainsi que le général La Marmora se sont rendus à Londres. Tout cela vient raffermir, de plus en plus avec toute raison, les espérances de paix.

On lit dans le *Nord* :

"On attend en ce moment la signature des préliminaires de paix par toutes les parties intéressées, on attend la conclusion de l'armistice, on attend la désignation de la ville où les conférences seront ouvertes, on attend la nomination des plénipotentiaires des diverses puissances.

"La signature des préliminaires ne tardera pas sans doute, et la presse anglaise s'efforce de soulever, et doit le gouvernement répudie sans doute la responsabilité comme les journaux, et le gouvernement de France la repousserait.

"L'armistice sera bientôt conclu. Déjà, dit-on, l'empereur de Russie et l'empereur des Français ont envoyé aux commandants en chef de leurs armées l'ordre de cesser les hostilités.

"Le correspondant de Vienne du *Times* affirme que les conférences se tiendront à Aix-la-Chapelle ou à Bruxelles."

Le *Times* ne voit pas de tout entendre parler de la conclusion d'un armistice; mais ses prétentions sont exagérées, et nous pensons tard, s'il est vrai, comme l'affirme le *Journal des Débats*, que les relations entre le prince Gortschakoff et les ambassadeurs des puissances occidentales ont recommencé à Vienne de la manière la plus satisfaisante, et que ces diplomates se sont réunis aujourd'hui chez M. de Buol pour lui communiquer les instructions qu'ils avaient reçues par voie télégraphique, concernant l'armistice conclure. Le *Times* reconnaît du reste lui-même qu'il n'y a plus de contestations sur le fond, et que tout ce qui "reste à discuter, c'est la meilleure manière "de mettre les préliminaires à exécution."

Les Cortes d'Espagne, dans la séance du 18 janvier, ont définitivement autorisé l'établissement de trois grandes sociétés financières destinées à jouer un rôle immense dans le développement industriel du pays et elles vont exercer leur activité.

La séance des Cortes du 19 janvier a été très orageuse. C'était le jour fixé pour l'interpellation de M. Rivero; mais comme, la veille, le ministère avait destitué plusieurs fonctionnaires qui, en leur qualité de députés, avaient voté contre lui, le débat a commencé sur ce terrain et y a pris des proportions très-turbulentes et passablement scandaleuses. Le maréchal O'Donnell a fermement maintenu les droits du gouvernement.

M. Rivero a prononcé ensuite un très-long discours, dans lequel, après avoir fait le tableau politique du cabinet, il a attribué toutes les fautes commises à l'antagonisme qui, selon lui, divise le ministère et le rendra, dit-il, la proie de Victoire. Le maréchal O'Donnell a soutenu, comme il l'avait déjà fait plusieurs fois, qu'aucune divergence d'opinion ne le séparait de son collègue le président du conseil.

Dans la matinée du jour où ces interpellations ont eu lieu, des bandes d'ouvriers ont parcouru les rues de Madrid en criant vivre et le demander de l'ouvrage au gouvernement. L'Espoz ayant annoncé, la veille, qu'un mouvement analogue à celui qui avait éclaté le 7 de ce mois devait avoir lieu, les troupes de la garnison étaient consignées dans leurs quartiers. Bien entendu, on en dehors des promenades que nous venons de mentionner, n'est venu troubler l'ordre public.

Une dépêche télégraphique de Hambourg en date du 22 janvier, annonce que les deux corvettes de guerre anglaises qui s'étaient rendues dans la Baltique, en sont sorties d'abord. Ces bâtiments sont allés d'abord gravir qu'en l'a pendant, Bornholm, Kiel et Copenhague. On a trouvé sur lui, outre le plénipotentiaire, un ordre qui lui ordonne de recorder, en notre pouvoir à un coup qu'il aurait glissé dans des boîtes et un dernier contenu.

Parmi les lettres de Dresde.—Le juge Robertson a été condamné à six semaines de prison.

Wm Johnson, déclaré coupable de vol, a été condamné à deux ans de travaux forcés.

E. Gorigo, voleur, 18 mois de travaux forcés.

Wm James, vol—deux ans de travaux forcés.

Frederick Lewis et John Johnson, vol—six mois de prison.

William Wilson, ou George Brown, et Michael Gan vol—Deux ans de travaux forcés.

Edward Jones, vol—Dix huit mois de travaux forcés.

Wm Pollard, vol—un an de prison.

James Muller et Michael O'Brien ont été jugés et déclarés coupables de vol.

Le jury a déclaré John McConnell et P. Hocke qui étaient accusés de vol.

Vous ne pas.—Michael Grinlan a été admis sous caution de l'Etat, et laissé en liberté provisoire.

Le jury a déclaré John Brown et Wm Lewis